2023 - 2024 25/01/2024



13 avenue Maistriau 7000 Mons

www.heh.be

Intitulé de l'UE	Droit 3
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier: assistant social MC

Responsable(s)	Heures	Période
Marie HESPEL	50	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit des asbl	25h	Kelly DE DECKER
Droit pénal	25h	Marie HESPEL

Prérequis	Corequis

Répartition des heures

Droit des asbl : 10h de théorie, 15h de travaux

Droit pénal: 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Droit des asbl : Français
Droit pénal : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

- Etablir une communication professionnelle
 - o Adopter le langage professionnel du secteur
- Interagir avec son milieu professionnel

Nihil

- o Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- o Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
 - · Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
 - o Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés

- Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale
 - · Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
 - Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
 - o Développer la créativité

Objectifs de développement durable



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.
- 16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Comprendre les mécanismes de création, de fonctionnement et de gestion d'une ASBL
- · Identifier les acteurs d'une ASBL
- Repérer les fonctionnements d'une ASBL, distinguer les organes et leur pouvoir
- Expliquer et appliquer les principes généraux du droit pénal
- Identifier et illustrer les différentes infractions et l'imputabilité à leur(s) auteur(s)
- Identifier et illustrer les différentes peines
- Identifier et illustrer les différents acteurs intervenant dans la procédure pénale
- Expliquer et appliquer les règles générales de la procédure pénale

Contenu de l'AA Droit des asbl

Chapitre 1: La notion d'ASBL

Chapitre 2 : La création d'une ASBL

Chapitre 3: Les membres d'une ASBL

Chapitre 4 : L'assemblée générale d'une ASBL

Chapitre 5: Le conseil d'administration d'une ASBL

Contenu de l'AA Droit pénal

Partie 1 - Introduction au droit pénal: définitions, principes généraux

Partie 2 - L'infraction: la division des infractions, les éléments constitutifs de l'infraction, l'imputabilité des infractions, les peines

Partie 3 - La procédure pénale : les objectifs de la procédure pénale, distinction entre action publique et action civile, les personnes au coeur de l'action publique, la phase préparatoire, la phase de jugement

Méthodes d'enseignement

Droit des asbl : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets

Droit pénal : cours magistral, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures

Supports

Droit des asbl : syllabus, notes de cours, activités sur eCampus

Droit pénal : syllabus, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Droit des asbl

Législation

Code des sociétés et des associations

Doctrine

DAVAGLE M., Mémento des ASBL, Liège, Wolters Kluwer, 2019.

DAVAGLE M., Le nouveau visage des ASBL après le 1er mai 2019, Limal, Anthemis, 2019.

<u>Webographie</u>

monasbl.be

wonder.legal

assoc.be

vieassociative.be

Ressources bibliographiques de l'AA Droit pénal

Législation

Code pénal belge

Code d'instruction criminelle belge

Doctrine

COLETTE-BASECQZ N. et BLAISE N., Manuel de droit pénal général (4ème édition), Limal, Anthemis, 2019.

MOREAU T. et VANDERMEERSCH D., Eléments de droit pénal, Bruxelles, La Charte, 2019.

Webographie

Ministère de la justice

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Droit des asbl : 50% Droit pénal : 50%
Langue(s) d'évaluation	Droit des asbl : Français Droit pénal : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Droit des asbl :

Cre?ation d'une ASBL fictive en groupe : remise d'un travail e?crit (re?daction des statuts d'une ASBL conforme?ment aux exigences de la loi du 23 mars 2019) correspondant a? 60% de la note finale. Travail e?value? /30.

De?fense orale du projet en groupe devant un jury correspondant a? 40% de la note finale". Cette note sera compose?e d'une e?valuation individuelle /10 et d'une note de groupe /10 (/20).

Le travail e?crit est a? remettre dans le courant du mois de mai (date a? pre?ciser). La de?fense orale aura lieu hors-session.

La grille crite?rie?e pour les deux e?valuations est communique?e aux e?tudiant(e)s via moodle (pre?sente e?galement dans le syllabus). Ce projet est re?alise? avec la collaboration de l'ASBL "LJE les jeunes entrepreuneurs".

Seconde session: Si le groupe e?choue en premie?re session, chaque e?tudiant devra pre?senter un travail e?crit individuel.

Méthode d'évaluation de l'AA Droit pénal :

Si pas d'activité spécifique organisée lors de cette AA: Examen écrit (100%)

Si activité spécifique organisée lors de cette AA: Examen écrit (90%) + Présence intéressée lors de l'activité (10%)

En cas d'absence injustifiée lors de l'activité, l'étudiant obtiendra (pour la session de juin et d'aout) la note de 0/10. En cas d'absence justifiée lors de l'activité, l'étudiant sera évalué uniquement sur base de l'examen écrit (100%).

Les modalités de l'examen sont disponibles sur Moodle.

Année académique : 2023 - 2024